



### Formation présentielle

**PRE-REQUIS :** aucun

### PUBLIC CONCERNE

- Cadre de santé – IDEC - IDE

### DATES, DUREE, RYTHME :

1 jour – 7 heures

**Nous contacter**

**Horaires :** 9h – 12h30 /13h30 – 17 h

### DELAI D'ACCES

Liste des participants à communiquer 15 jours avant le début de la formation

En inter, inscription jusqu'à la veille de la formation

### LIEU DE FORMATION:

En intra, dans votre établissement ou

En inter IFCASS – LIMOGES

### TARIF:

En inter 300 € / pers net de taxes

Devis personnalisé pour une formation en intra – Nous contacter -

### MOYENS PEDAGOGIQUES:

#### Moyens matériels

Salles de formation adaptées à l'enseignement

Video-projecteur

#### Intervenant :

Cadre supérieur de santé

# FORMATION 2024

## LA PRESCRIPTION INFIRMIERE, *un atout légal pour servir la qualité des soins prodigués par les AS, AES, ASG, ASH*

### Fiche détaillée

Pourquoi ? L'IDE doit ordonner la réalisation de soins relevant de son rôle propre à ses auxiliaires (AS – AES – ASG – ASH)

Les auxiliaires, à ce jour, ne sont pas habilités à dispenser des soins **sans prescription infirmière.**

### OBJECTIF GENERAL

- Comprendre l'importance, après l'élaboration du diagnostic infirmier, de prescrire des soins du rôle propre infirmier aux auxiliaires.

### OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Se conformer à la législation en vigueur pour prescrire et contrôler la qualité des soins.
- Favoriser la cohérence dans la réalisation des soins en donnant de la valeur aux prescriptions écrites.
- Re-visiter les principaux diagnostics infirmiers pour que la prescription infirmière soit comprise et acceptée par les auxiliaires.

### COMPETENCES DEVELOPPEES AU TERME DELA FORMATION

- Se positionner en qualité de chef d'équipe.
- Se sentir responsable au regard de ses missions et de la législation
- Appréciation des connaissances des participants au regard du sujet traité

### RESULTATS ATTENDUS AU TERME DE LA FORMATION

- Mise en place de la prescription infirmière oralement et par écrit sur le temps des transmissions.

### METHODES PEDAGOGIQUES:

- Tour de table
- Brainstorming
- Analyses des transmissions sur le terrain
- Retour d'expérience
- Apports théoriques

### MODALITES DE SUIVI ET D'APPRECIATION DES RESULTATS:

- Analyses de situation
- Réajustement de la formatrice

#### • Evaluation de la formation et des formateurs

Questionnaire de satisfaction des stagiaires en fin de formation – La synthèse du questionnaire est adressée à l'établissement.

Un certificat de réalisation sera remis en fin de formation

### ACCESSIBILITE HANDICAP :

Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Articles D. 5211-1 et suivants du code du travail), nous proposons des adaptations (durée, rythme, méthodes, supports pédagogiques, etc.) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes et les ressources ad-hoc pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.

### CONTENU DE LA FORMATION

- Appréciation des connaissances des participants au regard du sujet traité
- Historique de la prescription infirmière auprès des auxiliaires
- Le diagnostic infirmier
- La prescription infirmière

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :



12 rue Bernard Lathière- 87000 LIMOGES

☎ : 05 55 79 01 92 –

✉ : [contact@ifcasslimousin.com](mailto:contact@ifcasslimousin.com)  
[mcl@ifcasslimousin.com](mailto:mcl@ifcasslimousin.com)

SIRET : 334 247 418 00042

NDA: 74 87 00 127 87(\*)

(\*) cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état